



Communauté de Communes

AIXE SUR VIENNE, le 5 novembre 2018

Nous voulons des coquelicots

Solar Hotel
22 Rue Boulard
75014 Paris

BORDEREAU D'ENVOI

TRANSMISSION DES DOCUMENTS SUIVANTS

Le mercredi 26 septembre 2018, le Conseil Communautaire du Val de Vienne s'est positionné en faveur du mouvement de soutien à l'action « Nous voulons des coquelicots ».
Vous voudrez bien trouver ci-joint, une copie de la motion afférente.

Vous en souhaitant bonne réception,

Marie-Noëlle ANDURU

Directrice Générale des Services



Envoyé en préfecture le 26/10/2018

Reçu en préfecture le 26/10/2018

Affiché le 31-10-2018

ID : 087-248719288-20180926-M3_2018-AU

Communauté de Communes du Val de Vienne

Nombre de Conseillers en exercice : 32
Présents : 27
Votants : 32
Pour : 32 Contre : -
Abstention : -

Séance du 26 septembre 2018

**Soutien au mouvement
« Nous voulons des coquelicots »**

L'an deux mille dix huit, le vingt-six septembre, à 18 H 45, les Membres de la Communauté de Communes du «Val de Vienne» dûment convoqués le vingt septembre 2018, se sont réunis à Saint-Martin-le-Vieux, Maison des Associations, sous la Présidence de M. Philippe Barry.

Etaient présents : MM BARRY, ARNAUD, MONTIBUS, Mme SELLAS, Mme LE BEC, M MEYER, Mme TREILLARD, M COUTY, Mme BEYRAND, M LEBOUTET, Mme FAUCHADOUR, M FOUILLOUD, Mme CLEMENT, MM SANSONNET, DESBORDES, DUROUX, LERENARD, Mme GABRIEL, Mme ACHARD, MM PETILLON, NAULEAU, Mme POMMERET, MM KAUWACHE, BRIAT, Mmes MASSALOUX, THOMAS, M ROCHE

Absents excusés : Mme CELAS pouvoir à Mme LE BEC, M JASMINE pouvoir à M MONTIBUS, Mme LE GOFF pouvoir à M MEYER, M RIBEIRO-MARQUES pouvoir à M ARNAUD, M FARGES pouvoir à Mme TREILLARD

Secrétaire : Mme TREILLARD

Le Président rappelle :

Un appel lancé par la société civile

Des citoyens ont lancé sur internet, le 12 septembre 2018, une grande pétition en ligne « Nous voulons des coquelicots ». Celle-ci à l'ambition de réunir, d'ici deux ans, cinq millions de signatures.

Pourquoi cet Appel ?

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations.

Pour autant, la France est l'un des principaux pays utilisateurs de ces molécules chimiques utilisées encore trop fréquemment.

Présents à l'extérieur et dans nos foyers, les pesticides chimiques représentent un danger aussi bien pour l'environnement que pour la santé humaine.

Un pesticide est une substance le plus souvent chimique visant à détruire une ou plusieurs espèces d'êtres vivants. Les plus répandus sont les herbicides (contre les mauvaises herbes), les insecticides (contre les insectes) et les fongicides (contre les champignons). Il existe cependant beaucoup d'autres variétés de pesticides : contre les rongeurs, les corbeaux, etc.

Les dangers des pesticides sur l'environnement sont nombreux et du vivant (air, eau, faune, flore, biodiversité...). L'Institut français de l'environnement (IFEN) en a détecté des traces dans 90 % des rivières et 60 % des nappes souterraines.

Même avec une faible exposition, les pesticides peuvent avoir de graves conséquences sur la santé humaine (l'infertilité masculine, cancers, atteintes sur les fœtus..). De nombreux cas d'intoxication aiguë aux pesticides, parfois mortels, ont aussi déjà été décelés. La France est l'un des principaux pays utilisateurs de ces molécules chimiques.

Un site internet, les réseaux sociaux :

Pour accompagner la publication de l'Appel, de nombreux outils de mobilisation ont été créés. Un site Internet qui accompagnera l'Appel durant deux ans :

www.nousvoulonsdescoquelicots.org

Une page Facebook : www.facebook.com/appel.des.coquelicots/

Twitter: twitter.com/coquelicots

Instagram

Soutien au mouvement citoyen « Nous voulons des coquelicots » :

Le Président propose de porter soutien au mouvement citoyen créé en vue de s'opposer à l'usage des pesticides de synthèse en France et de contribuer ainsi à un changement de politique en la matière. Il invite le conseil communautaire à délibérer pour marquer son soutien à ce mouvement et à répondre à l'appel lancé en ce sens, intitulé : « Nous voulons des coquelicots ».

Il rappelle que l'intercommunalité (tout comme les communes) est déjà tenue depuis le 1^{er} janvier 2017 (loi Labbé) de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans l'espace public dont elle a la compétence. Il précise que les pesticides constituent un véritable problème de santé publique (provoquant des cancers, des infertilités et des malformations à la naissance) et un danger majeur pour notre environnement.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide d'adopter la motion suivante :

Les élus de la Communauté de Communes du Val de Vienne :

- s'associent à l'appel du mouvement citoyen « nous voulons des coquelicots »
- autorisent Monsieur le Président à signer l'appel lancé par ce dernier.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Aixe-sur-Vienne, le 27 septembre 2018**

Le Président,

Philippe BARRY

